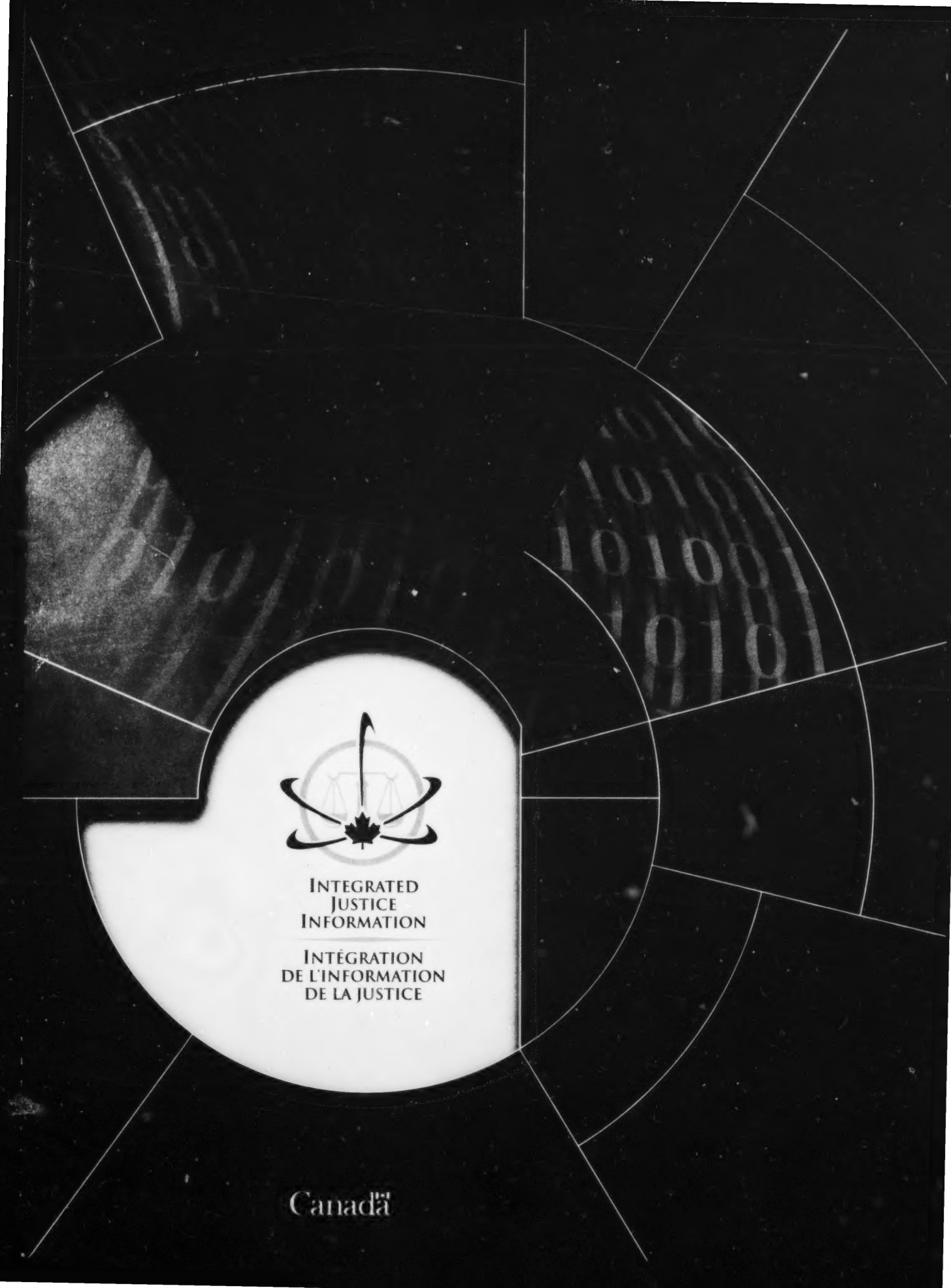
INTEGRATED
JUSTICE
INFORMATION
INTÉGRATION
DE L'INFORMATION
DE LA JUSTICE
Canada

102-04386/

INTEGRATED JUSTICE INFORMATION

PROGRESS REPORT 2000

June 2000

INTEGRATED
JUSTICE
INFORMATION

INTÉGRATION
DE L'INFORMATION
DE LA JUSTICE

Solicitor General Canada | Solliciteur général Canada

"Building Safer Communities:
...the Government will work with other governments, the private sector and voluntary groups to integrate information systems of all partners in the criminal justice system"
--Speech from the Throne, September 23, 1997

This is the first in a series of progress reports of the **Steering Committee on *Integrated Justice Information*** regarding the federal Integrated Justice Information Action Plan (1999-2004). This report outlines commitments made in the Action Plan, accomplishments as of March 2000 and key next steps for the coming year. The Integrated Justice Information (IJI) initiative was launched in support of the Government's Speech from the Throne commitment to improve information sharing between criminal justice agencies and jurisdictions in order to enhance Canadians' safety and security.

Chaired by the Deputy Solicitor General, the Steering Committee includes representatives from the Correctional Service of Canada, the National Parole Board, the Department of Justice, the Royal Canadian Mounted Police, Statistics Canada (Canadian Centre for Justice Statistics), the Canada Customs and Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada and the Treasury Board Secretariat.

Greg Wright
Executive Director
Integrated Justice Information Secretariat
Solicitor General Canada

June 2000

This document is accessible electronically from the Solicitor General Canada web site: http://www.sgc.gc.ca under the link Integrated Justice Information Secretariat.

Comments or questions can be directed to the Solicitor General Canada web site or to:

Integrated Justice Information Secretariat
Solicitor General Canada
340 Laurier Ave. West
Ottawa, Ontario, Canada
KIA 0P8

Tel: (613) 991-4279
Fax:(613) 991-3306
E-mail: iji@sgc.gc.ca

Progress Report 2000: Integrated Justice Information

Steering Committee on Integrated Justice Information

June 2000

Table of Contents

Executive Summary 1

CHAPTER 1 Context – The Integrated Justice Information – Action Plan (1999-2004) 4

Concern in the Justice System 4

Criminal Justice Business Flow 5

Complex Jurisdictional Landscape 6

Integrated Justice Information 6

CHAPTER 2 Report on Progress and Next Steps 8

2.1 Senior Commitment 8

2.2 Partnership 9

2.3 Standards and Common Tools 11

2.4 Technology 12

2.5 Communications 17

CHAPTER 3 MOVING FORWARD 19

GLOSSARY

Annex A Members of the Steering Committee on Integrated Justice Information

Annex B Members of the Interdepartmental Working Group on Integrated Justice Information

Executive Summary

In March 1999, the Steering Committee on Integrated Justice Information released its Integrated Justice Information Action Plan (1999-2004). This Report emphasized the federal government's commitment to public safety through better information management in the criminal justice system in Canada, and to move forward on this initiative in a joint venture with Provincial and Territorial governments.

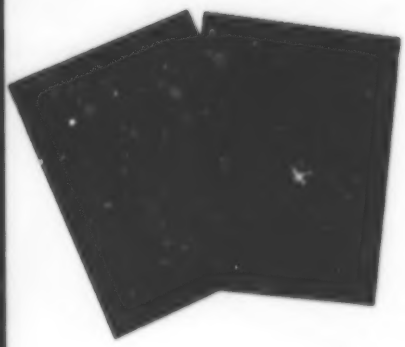

The Report detailed the complex nature of the criminal justice system and the challenges in meeting the expectations of Canadians concerning the ability of criminal justice institutions to provide a continuing high level of public safety and security. The Report also spoke of the opportunity afforded by recent innovations in technology that could now enable the linking of justice systems across agencies and jurisdictions without the need to create a « mega-system ».

With the addition of a supportive legislative and policy framework for access, security and privacy measures, common tools, common standards, as well as performance measurement and change management, senior managers envisioned that the goal of improved offender and crime-related information sharing was within the reach of the criminal justice system.

« For criminal justice practitioners, adoption of the Plan signals changes in the way criminal justice information is managed to support program delivery. Collective success must be a priority, measured and managed as a joint venture. »

These elements, therefore, became integral components of the IJI Action Plan and the decision to create the Canada Public Safety Information Network (CPSIN). With funding secured for the first phase of CPSIN, renewal and expansion of the existing Canadian Police Information Centre (CPIC) was launched to serve as the national conduit for operational criminal justice information exchanges. A second phase, involving essential improvements to federal systems for police, prosecutors, corrections and parole, would begin as soon as additional funding could be secured.

Progress in the First Year (1999-2000)

Research, analysis, planning, and communications are important and fundamental activities that need to be done with care to provide a solid base for the coming years in implementing the IJI Action Plan. The following activities represent some of the key accomplishments throughout this first year:

- Initiation by the RCMP of the critical CPIC Renewal component of CPSIN, and re-structuring of the CPIC Advisory Committee to include non-police representation;
- Development by the National Parole Board of a new Pardon Application Decision System (PADS) as the first of several powerful case management tools;
- Establishment of the CPSIN Data Standards Secretariat to begin development of data standards for the criminal justice system, and the promulgation of Internet-based, open data exchange standards;
- Research and planning concerning the renewal of the Offender Management System (OMS), the Integrated Police Information Reporting System (IPIRS), and the Federal Prosecution Connectivity project;
- Initiation by the Canadian Centre for Justice Statistics of research on a best approach for offender tracking and the establishment of a "federal/provincial experts group" to develop a Common Offence Table;
- Sustained federal/provincial dialogue to identify and address the key IJI challenges, including functional community development for information sharing, particularly in the corrections community;
- The initiation of short-term research projects to identify systemic and cultural barriers to information-sharing, as well as a suitable performance measurement framework for CPSIN.

In many ways, real progress can also be seen in the daily behaviours and actions of the many people who contributed to IJI throughout the year. There were individual efforts to bring down barriers to collaboration continue to share best ideas and lend support to IJI.

Moving Forward

Next steps for 2000-2001 include continuation of the important work of the CPIC Renewal. Information technology projects will be launched and include: the Integrated Police Information Reporting System; the renewed Offender Management System; and Federal Prosecutor Connectivity.

Efforts will also be focused on expanding common data standards and interoperability beyond the police community to other criminal justice agencies. Building on research findings, a federal strategy proposal to address systemic, cultural, and technological barriers to information sharing will be developed.

Activities aimed at creating a national community of IJI champions who share a common vision, principles, and agreed course of action will continue, including sponsorship of periodic regional and national workshops in partnership with the Canadian Centre for Justice Statistics and other federal/provincial agencies. The participation of private sector companies with an interest in IJI will also be explored.

In summary, there has been significant progress in a relatively short time toward the goal of creating a national info-structure capable of supporting the delivery of criminal justice. Provincial governments have also made impressive strides in their IJI initiatives. JUSTIN in British Columbia, IJP in Ontario, and the *Système Intégré d'Information de Justice* (SIIJ) in Quebec are all examples of the focus and attention on IJI in various parts of the country.

There is an opportunity to build on the momentum gained in 1999 and a recognized need to keep demonstrating results – results that show a strong commitment to achieving the IJI vision. Partnership, and collaboration – that synchronization of energy, is at the heart of continuing IJI success.

CHAPTER 1 Context – The Integrated Justice Information – Action Plan (1999-2004)

This chapter summarizes much of the background originally provided in the *IJI Action Plan Report (1999-2004)* and is provided as context for this update of progress against the Plan. In this chapter, Canadians' growing concern with public safety is reviewed and the concept of *Integrated Justice Information* and its emergence as a driving force toward a safer Canada is defined.

Concern in the Justice System

The complex jurisdictional nature of the criminal justice system, which includes many agencies working within and across federal, provincial/territorial and municipal jurisdictions, offers its own challenges for moving information from one part of the system to another.

The *IJI Action Plan Report* responds in a positive manner to public concern reflected in an emerging policy agenda, that speaks of "building safer communities" and focused efforts on effective corrections and the reduction of organized criminal activity. A number of high profile cases were cited where the lack of information sharing or the lack of complete information for criminal justice decision-makers led to a lack of public confidence in the criminal justice system. For example, cases where offenders eluded custody and continued to commit serious and violent crimes. Notwithstanding the success rate of the conditional release program, there were also cases where offenders were released back into the community resulting in tragic consequences. Additionally, cases were dismissed because of incomplete disclosure of information to defence counsel. Media reports of these incidents no doubt contributed to the findings of surveys showing a general and steady decline in the degree of public confidence in Canadian criminal justice institutions.

The events of the past year brought new dimensions to the growing challenges faced by government in ensuring the ongoing effectiveness of the criminal justice system. There have been a number of trans-border crime and terrorism incidents at the Canada-U.S.A. border that speak to the need for improved information sharing between customs, immigration and police officials. We witnessed global coalitions of politically active protesters using the internet to plan and stage protests to influence meetings of international organizations in Vancouver (Asia-Pacific Economic Co-operation), Seattle (World Trade Organization) and Windsor (Organization of American States). This growing phenomenon drives a need for law enforcement agencies to be forewarned when violence is planned as a protest

tool and have the capability to prepare for and respond to these events.

The Action Plan spoke of the growing threat of organized crime. To a certain extent organized crime has always been with us. The become globalized by taking advantage of developments in technology and the new ways in which our society interacts. Current technology allows organized crime to set up a computer anywhere in the world and penetrate our legitimate businesses, our financial institutions and adversely affect us. Unconstrained by jurisdictions, this globalization of organized crime creates urgency for coordinated approaches and information sharing, first among law enforcement agencies in Canada and with our international partners.

Criminal Justice Business Flow

The criminal justice system responds to a great number of incidents or events. Each of these events becomes a case that must be managed through to completion.

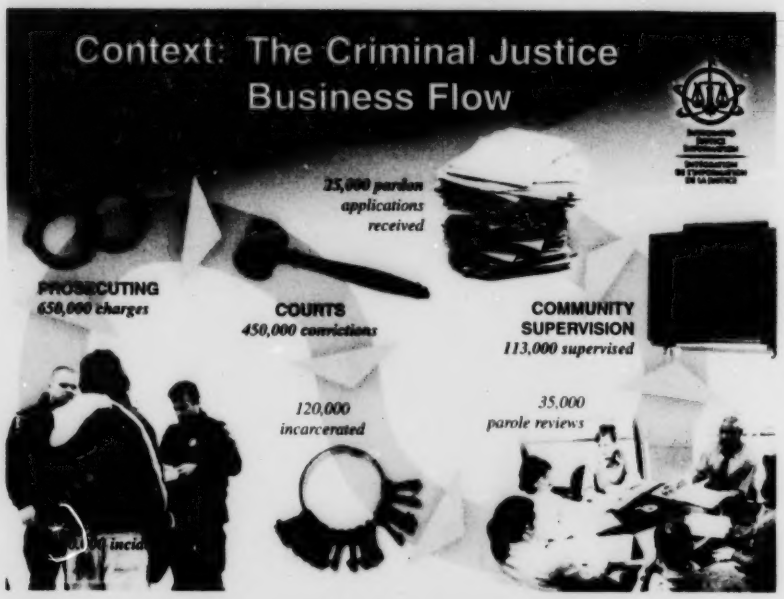

Figure 1: Criminal Justice Annual Workload at a Glance

Figure 1, shows this high level of annual workload activity by sector and depicts the usual flow of activity through the criminal justice system, beginning in the lower left-hand corner. Every case is somewhat different, but this simple example is illustrative of the typical flow.

The commission of a criminal offence triggers a series of interconnected criminal justice business processes, including crime investigations and reporting, laying of charges, "show cause" hearings, prosecutorial analyses and preparation for trial, disclosure to defence counsel, trials, sentencing, offender management during custody, parole, supervision, and pardons. Each step in the process is linked to previous steps. Information collected at one step is vital later in the cycle. This representation, illustrating the dependencies and linkages in the criminal justice system characterizes the business process.

In reality there is no single, repeatable path through the system. In practice, there are virtually hundreds of different paths, which vary according to factors such as seriousness of the offence.

In an ideal world, information would flow seamlessly between and across each entity, having been entered only once and enriched through the process. This is not today's reality. Despite the fact that sometimes much of the data required by justice agencies is the same, it is redundantly and inconsistently captured many times throughout the system. Significant technology and "people" barriers exist which inhibit the sharing of justice information between agencies.

Complex Jurisdictional Landscape

The complex jurisdictional nature of the criminal justice system, which includes many agencies working within and across federal, provincial/territorial and municipal jurisdictions, offers its own challenges for moving information from one part of the system to another.

All have an important role to play in supporting a common body of criminal justice legislation starting with the Criminal Code and other federal statutes. Canadians expect these agencies and their members—police, Crown attorneys, courts, lawyers, corrections, parole, and pardons—to work together within and across jurisdictions, separately but interdependently, to maximize effectiveness and efficiency. Failures at any stage are, to a large extent, seen as failures of the Canadian criminal justice system as a whole.

Meeting these expectations is crucial to rebuilding Canadians' confidence in the ability of criminal justice institutions to provide a continuing high level of public safety and security. In order to meet the expectations for improved public safety, particularly in light of the rising threat of organized crime and the need for a modernized correctional and conditional release information system, Canadian criminal justice and law enforcement partners must strengthen existing linkages and forge new ones.

Integrated Justice Information

Integrated Justice Information is first and foremost about enhancing public safety through elimination of obstacles to quick and effective sharing of information across the justice system. There are important distinctions concerning this definition in a national context. **It is *not* about physically integrating system**

platforms or the wholesale reengineering of business processes.

Agencies involved in criminal justice working together to satisfy single agency needs and the common information needs, which brings them together.

Integrated Justice Information is about criminal justice agencies working together to satisfy both single agency needs and the common information needs that bring them together. These needs are typically focused around persons, case events and outcomes.

The integration of our collective justice systems and the sharing of the information are key to an effective solution. Technology itself has generally matured. There is an ability to take advantage of new technologies that leverage existing investments in the criminal justice infrastructure. The Internet (the public network), intranets (internal organizational Internets), and extranets (cross-enterprise connected Intranets) provide a cost-effective plug-and-play, an "e-Criminal Justice" information infrastructure, ready to connect agencies throughout the criminal justice system.

CHAPTER 2 Report on Progress and Next Steps

This chapter provides an update to the strategic actions outlined in the *IJI Action Plan Report 1999-2004*. The strategic actions have been arranged into five major groups, as listed below:

- Senior Commitment
- Partnership
- Standards and Common Tools
- Technology
- Communications

Each group brings together related projects aimed at a specific business thrust. A summary of the commitments set out in the Plan, the accomplishments achieved in 1999-2000 as well as the planned next steps are provided for each of these projects.

2.1 Senior Commitment

This strategic initiative recognizes the critical importance of senior commitment and leadership. Included are strategies in support of the IJI vision, as well as strategies to obtain cooperation and collaboration across the federal, provincial, and territorial governments.

At the federal level, a Steering Committee and an Interdepartmental Working Group (IWG) are engaged in the ongoing evolution and implementation of the Plan. Specific actions include engaging the federal ministers, directing the evolution of the IJI Plan and providing the resources needed to support CPSIN implementation.

The Plan contains commitments to seek joint action and collaboration on *Integrated Justice Information* by formally endorsing IJI as a common vision, set of principles, and priority. Specific actions include the sponsorship and participation in Federal Provincial and Territorial (FPT) forums and working groups relevant to IJI as well as the engagement of FPT Ministers to garner support and advocacy for *Integrated Justice Information*.

Accomplishments

- The Steering Committee identified key stakeholders, dealt with integration issues and generally moved to obtain a high degree of collaboration.
- Membership was broadened in the IJI Steering Committee to include Citizenship and Immigration Canada (CIC) and the Canada Customs and Revenue Agency (CCRA).
- Membership in the Interdepartmental Working Group was broadened to include representation from the Association of Canadian Court Administrators (ACCA).
- Discussion was initiated at a National Workshop held in Montreal, November 1999 regarding a national IJI Vision, a Joint Statement of Action, and the establishment of a National IJI Forum.
- The Solicitor General gave a presentation on the IJI initiative to provincial/territorial counterparts in December in Vancouver. A strategy for continuing dialogue on IJI between Federal, Provincial and Territorial partners was also developed.

Next Steps

- Continue to engage senior executives to ensure their commitment to moving forward with CPSIN/IJI.
- Examine current FPT structures and work with Provinces/Territories to develop an appropriate national IJI governance structure proposal.

2.2 Partnership

Governments have recognized that effective cooperation, coordination, and sharing of information among jurisdictions is key to developing and implementing successful strategies for public safety. Six components have been identified under the Partnership group:

1. Establishment of a dedicated Secretariat function to facilitate, coordinate, and support the overall federal IJI initiative;
2. Implementation of an outreach strategy designed to broaden the involvement of federal, provincial, and territorial members of the justice community;
3. Development of functional communities through strategic actions necessary to promote common, horizontal solutions;

4. Enhancing stakeholder involvement in decisions relating to criminal justice systems, including commitments to review current advisory committee/governance structures;
5. Research to establish baseline data on the current state of information sharing, and IJI performance measurement;
6. Development and promotion of organizational learning programs for all criminal justice agencies to facilitate information sharing and collaboration within and among agencies and jurisdictions. The commitment in the Plan is to examine cultural barriers to information sharing and propose solutions that identify appropriate cultural levers to increase commitment and willingness to share essential information.

Accomplishments

- Further developed the business case for IJI.
- Co-sponsored a National Workshop on Information Management and Information Sharing that brought together senior jurisdictional representatives to address key justice information issues and commit to collaborative initiatives and direction in Integrated Justice.
- Proposed establishment of a network of FPT IJI champions.
- Established an FPT expert group to develop common tools for a common offense table.
- Launched functional community development initiatives to examine community information sharing opportunities. CSC led this initiative with provincial corrections officials through the Heads of Corrections, and the Department of Justice provided leadership through the Heads of Prosecution.
- The CPIC Advisory Committee was re-structured to broaden the involvement of the CJS community through the addition of 10 new non-police members.
- Conducted research into the systemic, cultural and technical barriers to information sharing.
- Scanned Integrated Justice initiatives internationally regarding IJI performance measurement frameworks and, using lessons learned, developed a proposed performance measurement framework.

Next Steps

- Monitor and report on criminal justice issues impacting on CPSIN.
- Explore new formats and funding arrangements for continuing IJI workshops.
- Seek opportunities for further functional community development, including law enforcement.
- Identify opportunities for judges and court administrators to participate in IJI.
- Develop a strategy regarding the legislative and policy framework required to support CPSIN.
- Develop a cultural change management strategy.
- Finalize the IJI Performance Measurement.
- Conduct a survey to establish the baseline measure of the level of user satisfaction with the current state of information sharing.
- Develop a shared understanding between provincial and federal crown organizations of the information requirements of prosecutors.

2.3 Standards and Common Tools

The Action Plan identified the lack of a common set of technology and data standards as a barrier making it difficult for agencies to connect, exchange and process information. This strategic initiative involves actions to define data standards and common tools, that will ensure quality and consistency of meaning as information is exchanged between agencies. A common offence table will be developed allowing shared access by the entire justice community and to determine the feasibility of a national offender identifier or set of identifiers for tracking purposes.

Accomplishments

The following key initiatives are representative of the significant progress made in establishing standards for the criminal justice system:

- A CPSIN Data Standards Secretariat has been established to define data standards at the federal level and in the criminal justice community;

- A naming convention based ISO11179 was established and a data taxonomy was agreed upon for the creation of the Core Data Dictionary;
- Data Exchange Standards were published;
- Development of a Standard Offence Table progressed with the establishment of a multi-jurisdictional expert group and the development of a logical database design;
- CCJS research regarding current national and international approaches to record linkages was completed;
- Considerable work has been done on the compilation of an Information Architecture for the Canadian criminal justice system at all levels.

Next Steps

- Implement Data Exchange pilot(s).
- Complete First Edition of DSS Core Data Dictionary.
- Create and maintain a Web based interactive Criminal Justice Data Dictionary.
- Secure funding to initiate proof of concept pilot project for the Common Offence Table.
- Establish a permanent Data Standards Secretariat.
- Institute a process to evergreen standards that pertain to data exchange.

2.4 Technology

A number of critical technology projects were launched to attack "head-on" the problems raised in the Action Plan concerning the kind of technology connectivity needed to enable the information sharing envisioned by IJI. The *IJI Action Plan* highlighted the urgent need for powerful case management tools to provide federal agencies responsible for policing, prosecution, corrections, parole and pardons with a solution to very limited capabilities for collecting and sharing information. The *IJI Action Plan* also spoke of the urgent need to address increasing problems with the obsolescence or "rusting out" of core federal and national systems such as the Canadian Police Information Centre (CPIC).

2.4.1 CPIC Renewal

CPIC Renewal is the critical first step in the commitment to link criminal justice information. The Renewal initiative is comprised of four projects, that will be delivered in phases from 1999-2003.

Projects 1 and 2 include commitments to focus on risk-reduction and new technologies to stabilize existing CPIC functionality. The objective of CPIC Renewal's Project 3 is to provide a National Criminal Justice Index linking criminal justice agencies and information sources. The National Criminal Justice Index will be based on modern messaging technologies and a secure, robust platform. The renewed CPIC will be the backbone of CPSIN and a replacement and augmentation of the existing CPIC. Project 4 will broaden the user information sources.

Accomplishments

Projects underway are focused on risk reduction and new technologies to stabilize existing CPIC functionality. Six of thirteen Project One initiatives are now complete. The remainder will be completed by June of 2001.

Next Steps

- Develop a strategy to re-platform current CPIC functionality using contemporary database management software in the Fall of 2000.
- Complete cost estimates and project plans for Project 2 for a Effective Project Approval presentation to Treasury Board Fall 2000.

2.4.2 Integrated Police Information Reporting System (IPIRS)

The Integrated Police Information Reporting System (IPIRS) solution is seen as a suite of applications working with the same data and architecture standards. One-time data entry and data reuse will become a reality. The IPIRS project will enable the RCMP to carry out its mission more efficiently and effectively. This project will directly support front line officers in their response to calls for service, investigation of occurrences, processing of individuals and the preparation of required information for the RCMP, prosecution, courts, pardons and external agencies. The IPIRS solution is a performance enhancement tool that typifies movement towards an integrated justice information environment.

Accomplishments

- Approval of the Project Charter by all involved parties.
- Initiation of an IPIRS Project Management Team including a new Project Leader and Project Manager.

Next Steps

- Finalize the user/functional requirements.
- Conduct an Options analysis on solutions by the Fall 2000.
- RFP for an application vendor released by September 2000.
- Application vendor contracted by April 2001.
- Release 1 ready by December 2001.

2.4.3 Offender Management System Renewal

The two-fold objective is to modernize the system and improve its support of an effective reintegration and case management tool in CSC operations and conditional release decisions by NPB, and secondly to enhance information sharing among criminal justice partners. Benefits expected include the following:

- Provide support for enhanced information sharing;
- Improve reliability and accessibility (or availability) of offender management information;
- Eliminate system inefficiencies and duplication;
- Increase productivity through elimination or streamlining of manual tasks;
- Provide universal and easy access to decision-making data;
- Reduce paper-intensive tasks.

The commitment is to replace obsolete technology and improve information sharing in accordance with and as a component of *Integrated Justice Information*. Care will be taken to ensure development takes into consideration the CPIC Renewal so that information sharing is not disrupted. The system will provide full role-based sharing of offender information with criminal justice partners.

Accomplishments

- Project sponsors and a governance structure are in place.
- A project manager has been appointed.

- A draft business case, including a high level costing of options has been completed.

Next Steps

- Treasury Board submission in Fall 2000.
- Establish project team and proceed with implementation for completion of project by 2003-2004.

2.4.4 Federal Prosecutors Connectivity

The objective is to strengthen the effectiveness of federal prosecutors by providing electronic access to verified information sources necessary for the exercise of prosecutorial functions, and effective responses to disclosure requirements. This will be enabled through the establishment of standards for the content and organization of an electronic Crown Brief, as well as a secure method of access.

The commitment is to develop, manage and operate the prosecutorial interface to systems in investigative agencies that generate an electronic Crown Brief, and a secure access by federal prosecutors to these systems.

Next Steps

- Treasury Board Submission in Fall 2000.
- Establish project team.
- Trials of electronic Crown Brief with existing systems currently in use by investigative agencies.

2.4.5 Pardon Application Decision System (PADS)

The purpose of the Pardon Application Decision System (PADS) project is to build a fully integrated, custom system to handle the pardon application and decision business processes. It will support the business workflow and provide document management for the many documents involved in the pardon application process.

PADS will improve turnaround time for pardon applications through automated support to the process. Workflow functionality will permit tracking of applications throughout the life of the application processing. Police search capability will be provided via critical electronic interfaces to the CPIC and other relevant databases. Electronic assessment of applications will be supported using a rules based, pattern recognition module to

review the particulars of an application and assist in making a recommendation.

Accomplishments

- Completed vendor selection and initiated project in Fall 1999.
- PADS application analysis, design and development completed.

Next Steps

- Complete the integration of CPIC and other interfaces.
- Convert existing files.
- Entire system operational in July 2000.

2.4.6 Integrated Customs Enforcement System

The Integrated Customs Enforcement System (ICES) is an integral component of Canada Customs & Revenue Agency's (CCRA) risk management strategy. It was developed in stages to provide a common repository for all customs reporting data. ICES contains linkages to CPIC and other international law enforcement agencies. The system provides a centralized, consistent, real-time source of customs data and gives the ability to disseminate information rapidly and to react to risk at the border. ICES is a new initiative which was not part of the original *IJI Action Plan*.

Accomplishments

- Completion and implementation of the core functionality for ICES

Next Steps

- Complete remaining functional components of ICES including the Intelligence Management System (IMS).
- Identify additional team members from CCRA to participate on the IWG.
- Assess the potential and prioritize other CCRA systems which have a potential benefit to be linked with the IJI initiative.
- CCRA to develop a departmental strategy for information sharing within IJI.

2.4.7 Global Case Management System

The objective of the Global Case Management System (GCMS) at Citizenship & Immigration Canada (CIC) is to replace 14 aging and disparate case management systems with one modern on-line integrated system. Expected benefits include increased program integrity, efficiency, and effectiveness. The new system will improve client service and has significant potential for cost avoidance in the future.

GCMS is a new initiative, which was not part of the original *IJI Action Plan*.

Accomplishments

- Eight GCMS products have been approved by the CIC steering committee.
- Business case has been finalized.

Next Steps

- Obtain approval for Business case by the Steering Committee;
- Develop detailed plans and blueprints.

2.5 Communications

Effective communications throughout the development of CPSIN is critical to the overall support and ultimate success of the initiative. The purpose of this project is to create a communications plan to increase public awareness of the federal government's action on the initiative, and explain the federal initiative to the justice community.

Commitments include the launching and maintenance of an IJI web-site to provide a national focus on issues and solutions. Supporting IJI educational materials, publications, kits, and documentation are to be prepared and disseminated.

Accomplishments

- Published *IJI Action Plan 1999-2004*.
- Developed strategic communications plan.
- Prepared and disseminated supporting communications materials, e.g. IJI brochure.
- Designed concept of an IJI web site.

- Established an interdepartmental working group of IJI communications advisors.

Next Steps

- Obtain approval for the Communications Plan.
- Implement Communications Plan.
- Develop and implement an IJI web site.

CHAPTER 3 MOVING FORWARD

It is often useful to consider "lessons learned" that can help guide our way forward. Here are some of the lessons we have learned over the course of the past year:

- The concept of IJI is an "easy sell"—people immediately see the sense of it and identify with the urgent need;
- Senior commitment is critical – a truism perhaps, but never more true than with this cross-cutting challenge;
- Technology is only an enabler – cultural change is the key, and trust is the operative word;
- There are no quick fixes – Success will require long term sustained commitment and investment.

This progress report is offered as a means for the federal government to continue to move forward. The *Integrated Justice Information* Action Plan is a living document to be used in promoting future internal and external cooperation and collaboration. There is still much work to do to achieve the stated vision of "*Integrated Justice Information*". Those interested in helping can do so in the following ways:

- Provide feedback on what more could be done to help move the IJI agenda forward – all ideas are welcome;
- Participate in the IJI dialogue – ensure your organization is aware of the *Integrated Justice Information* project initiatives and is ready to participate;
- Champion IJI in your organization;
- Consider system development and upgrades that will facilitate linkages to the Canadian Public Safety Information Network.

Good progress has been achieved during the first year of the IJI Action Plan. There is growing recognition that collectively, the community will be able to work more effectively if the lines of communication are open and we move collaboratively. There is still much to do and, while expectations must be tempered with the lessons learned from other jurisdictions, the Steering Committee is optimistic that continued steady progress will be made in the coming year.

Glossary

* **denotes** IT System and/or Network

*	AFIS	Automated Fingerprint Identification System
	AG	Attorney General
	CACP	Canadian Association of Chiefs of Police
*	CAPS	Computer Aided Pardons System
	CCJS	Canadian Centre for Justice Statistics
*	CCRA	Canadian Customs and Revenue Agency
*	CFRS	Canadian Firearms Registration System
	CIC	Citizenship and Immigration Canada
	CJS	Criminal Justice System
*	CPIC	Canadian Police Information Centre
*	CPSIN	Canada Public Safety Information Network
	CSC	Correctional Service of Canada
*	DNA	DNA Databank (deoxyribonucleic acid)
	DOJ	Department of Justice
*	FOSS	Field Operations Support System (Citizenship & Immigration)
	FPT	Federal Provincial Territorial
*	ICES	Integrated Customs Enforcement System (Revenue Canada)
	IJI	*Integrated Justice Information*
*	IPIRS	Integrated Police Information Reporting System
	NJC	National Joint Committee of Senior Criminal Justice Officials
	NPB	National Parole Board
*	ORMS	Offender Reintegration Management System
*	PADS	Pardon Application Decision System
*	PALS	Primary Automated Lookout System (Revenue Canada)
*	PIRS	Police Information Retrieval System
	PKI	Public Key Infrastructure
	RCMP	Royal Canadian Mounted Police
	SIIJ	Système Intégré d'Information de Justice
*	ViCLAS	Violent Crime Linkage Analysis System

Annex A

Members of the Steering Committee on Integrated Justice Information

Mme Nicole Jauvin (Chair)
Deputy Solicitor General of Canada

Ms. Janice Cochrane,
Deputy Minister of Citizenship and Immigration Canada

Mr. Willie Gibbs
Chairman of the National Parole Board

Mr. Ole Ingstrup
Commissioner of the Correctional Service of Canada

Mr. Scott Murray
Executive Director of the Canadian Centre for Justice Statistics

Ms. Linda Lizotte-MacPherson
Chief Information Officer of the Treasury Board Secretariat

Mr. J.P.R. Murray
Commissioner of the Royal Canadian Mounted Police

Mr. Morris Rosenberg
Deputy Minister of Justice and Deputy Attorney General of Canada

Mr. Rob Wright
Commissioner of the Canada Customs and Revenue Agency

Mr. Richard Fadden
Assistant Secretary of the Government Operations Sector, Treasury Board Secretariat

Annex B

Members of the Interdepartmental Working Group on Integrated Justice Information

Working Group Members

Greg Wright, Solicitor General Canada (Chair)
Bruno Kierczak, Correctional Service of Canada
Marc Séguin, National Parole Board
Steve Connolly, RCMP
Simon Labrie, Department of Justice
Greg Clarke, Canadian Centre for Justice Statistics
Havelin Anand, Treasury Board Secretariat
Lee Beatty, Treasury Board Secretariat
Augustine Stibernik, Citizenship and Immigration Canada
Mark Connolly, Canada Customs and Revenue Agency
Marvin Bruce, Association of Canadian Court Administrators
André Gareau, Office of the Commissioner for Federal Judicial Affairs

Other Contributors

Jane Karhi, Solicitor General of Canada
Pierre Labelle, Solicitor General of Canada
Gerry Leger, Solicitor General of Canada
Julie Lovely, Solicitor General of Canada
Gisèle Parent, Solicitor General of Canada
Jim Poupore, Solicitor General of Canada
Mélissa Roy, Solicitor General of Canada
Eleanor Willing, Solicitor General of Canada

Fermo Stefanelli, Canada Customs and Revenue Agency

Phil Chitty, Correctional Services of Canada
Brendan Devine, Correctional Service of Canada
Brian Eardley, Correctional Service of Canada
Dick Johnston, Correctional Service of Canada
Jeffrey Jones, Correctional Service of Canada
Gerry MacDonald, Correctional Service of Canada
Doug McMillan, Correctional Service of Canada
Guylaine Montplaisir, Correctional Service of Canada

Ghislaine Charlebois, National Parole Board
Pierre Couturier, National Parole Board
Greg Edwards, National Parole Board
Gerry Lewis, National Parole Board
Chris Trowbridge, National Parole Board
Don Tully, National Parole Board
John Vandoremalen, National Parole Board

Gavin Bérubé, RCMP
Mike Carroll, RCMP
Colin Cassie, RCMP
Gil Charles, RCMP
Kerry Coulter, RCMP
Jim Cousins, RCMP
Robert Goulet, RCMP
Maria Holtzman, RCMP
Bob Howe, RCMP
John L'Abbé, RCMP
René Labonté, RCMP
Bruno Langlois, RCMP
Pierre Lemieux, RCMP
Scott Milton, RCMP
Jean Montplaisir, RCMP
Kirk Myelde, RCMP
Malcolm Norman, RCMP
Raymond Ouellet, RCMP
Don Watson, RCMP

Brad Allison, Department of Justice
Daniel Bellemare, Department of Justice
Peg Duncan, Department of Justice
Kim Mathews, Department of Justice
Croft Michaelson, Department of Justice
Murray Soicher, Department of Justice

Rick Beattie, Canadian Centre for Justice Statistics
Greg Clarke, Canadian Centre for Justice Statistics
Michael Martin, Canadian Centre for Justice Statistics
Robert St-Laurent, Canadian Centre for Justice Statistics

Nick Falcon, Treasury Board Secretariat
Joel Oliver, Treasury Board Secretariat

INTEGRATED
JUSTICE
INFORMATION
INTÉGRATION
DE L'INFORMATION
DE LA JUSTICE
Canada

INTÉGRATION DE L'INFORMATION DE LA JUSTICE

RAPPORT D'ÉTAPE 2000

Juin 2000

INTEGRATED
JUSTICE
INFORMATION

INTÉGRATION
DE L'INFORMATION
DE LA JUSTICE

Solicitor General Canada | Solliciteur général Canada

« Édifier des collectivités plus sûres:
...le gouvernement travaillera avec les autres gouvernements et le secteur privé et les organismes bénévoles pour intégrer les systèmes de diffusion de l'information de tous les partenaires de l'appareil de justice pénale. »

--Discours du Trône, 23 septembre 1997

Voici le premier d'une série de rapports d'étape du **Comité directeur de l'intégration de l'information de la justice**, qui rend compte de l'avancement du Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée 1999-2004 du gouvernement fédéral. Le présent rapport décrit les travaux menés dans le cadre du Plan d'action, les réalisations accomplies jusqu'en juin 2000 et les principaux objectifs fixés pour la prochaine année. L'initiative de l'intégration de l'information de la justice a été mise sur pied pour faire suite à la volonté du gouvernement, exprimée dans le discours du Trône, d'améliorer l'échange de l'information entre les différents organismes et niveaux de gouvernement responsables de la justice pénale, afin d'améliorer la sécurité des citoyens canadiens.

Présidé par le sous-solliciteur général, le Comité comprend des représentants du Service correctionnel du Canada, de la Commission nationale des libérations conditionnelles, du ministère de la Justice, de la Gendarmerie royale du Canada, de Statistique Canada (Centre canadien de la statistique juridique), de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Greg Wright
Directeur exécutif
Secrétariat de l'intégration de l'information de la justice
Solliciteur général Canada

Juin 2000

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet : http://www.sgc.gc.ca, à l'hyperlien « Secrétariat de l'intégration de l'information de la justice ».

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du Solliciteur général Canada ou à :

Secrétariat de l'intégration de l'information de la justice
Solliciteur général Canada
340, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0P8

Téléphone : (613) 991-4279
Télécopieur : (613) 991-3306
Courrier électronique : iji@sgc.gc.ca

Rapport d'étape 2000 : Intégration de l'information de la justice

Comité directeur de l'intégration de l'information de la justice

Juin 2000

Table des matières

RÉSUMÉ 1

CHAPITRE 1 CONTEXTE – LE PLAN D'ACTION CONCERNANT L'INFORMATION DE LA JUSTICE INTÉGRÉE (1999-2004) 4

Le système de justice en question 4

Les activités du système de justice pénale 6

Le partage des compétences, un cadre complexe 7

L'intégration de l'information de la justice 8

CHAPITRE 2 RAPPORT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX ET PROCHAINES ÉTAPES 9

2.1 Engagement des autorités 9

2.2 Partenariats 10

2.3 Normes et instruments communs 12

2.4 Technologie 14

2.5 Communications 19

CHAPITRE 3 ALLER DE L'AVANT 21

GLOSSAIRE

Annexe A Membres du Comité directeur de l'intégration de l'information de la justice

Annexe B Membres du Groupe de travail interministériel sur l'intégration de l'information de la justice

Résumé

En mars 1999, le Comité directeur de l'intégration de l'information de la justice a publié son Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée (1999-2004). Ce rapport soulignait la volonté du gouvernement fédéral d'accroître la sécurité du public en améliorant la gestion de l'information au sein du système de justice pénale canadien, et de mettre en place cette initiative en collaboration avec les gouvernements des provinces et des territoires.

Le rapport expliquait le caractère complexe du système de justice pénale et les obstacles qui s'opposent aux attentes des citoyens canadiens, qui souhaitent que les institutions de la justice pénale assurent bien et de façon continue la sécurité de la population. Il rappelait aussi que les récentes innovations technologiques permettaient désormais de relier les systèmes de justice aux différents organismes et niveaux de gouvernement sans qu'il soit nécessaire de créer un « mégasystème ».

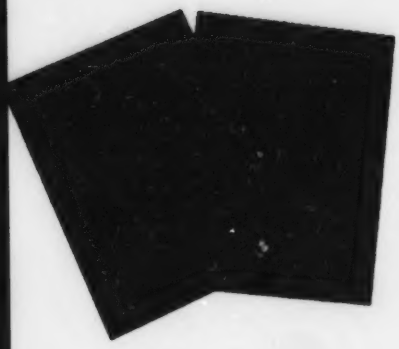

Avec l'adoption d'un cadre législatif et de politique qui assure l'accessibilité et la sécurité de l'information ainsi que la protection de la vie privée, de normes et d'instruments communs, ainsi que de mécanismes de mesure du rendement et de gestion du changement, les gestionnaires supérieurs ont commencé à croire que le système de justice pénale pourrait enfin parvenir à mieux faire circuler l'information touchant les délinquants et les crimes.

« Pour les praticiens de la justice pénale, l'adoption du Plan signale des changements dans le mode de gestion de l'information de la justice pénale destinés à appuyer la prestation des programmes. Le succès collectif doit être une priorité, mesurée et gérée comme une coentreprise. »

Ces éléments sont donc devenus partie intégrante du Plan d'action et ont mené à la décision de créer le Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP). Le financement de la première phase du RCISP étant assuré, on a renouvelé et élargi le mandat du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) afin qu'il serve d'intermédiaire national pour l'échange opérationnel de l'information relative à la justice pénale. La deuxième phase, qui apportera des améliorations fondamentales aux systèmes fédéraux mis à la disposition des services de police, des procureurs de la Couronne et du personnel des services correctionnels et du régime de la libération conditionnelle, devrait commencer dès que le financement additionnel sera approuvé.

Progrès réalisés après un an (1999-2000)

La recherche, l'analyse, la planification et les communications sont des activités importantes, voire essentielles, qui doivent être exercées avec soin, afin de constituer une assise solide pour la mise en œuvre du Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée au cours des prochaines années. Voici un aperçu des principales réalisations de cette première année :

- Début du renouvellement, par la GRC, du CIPC, composante cruciale du RCISP, et de la restructuration du Comité consultatif du CIPC afin d'y inclure des membres qui n'appartiennent pas à la police;
- Élaboration, par la Commission nationale des libérations conditionnelles, d'un nouveau Système de traitement des demandes de réhabilitation (STDR), premier d'un ensemble de plusieurs outils puissants de gestion des cas;
- Mise sur pied du Secrétariat de normalisation des données du RCISP, afin d'amorcer l'élaboration de normes de données pour le système de justice pénale et l'adoption de normes d'échange de données ouvertes, fondées sur l'Internet;
- Recherche et planification concernant le renouvellement du Système de gestion des détenus (SGD), du Système intégré de rapports d'information de la police (SIRIP) et du projet sur la connectivité des procureurs fédéraux;
- Recherche amorcée par le Centre canadien de la statistique juridique afin de déterminer la meilleure méthode de suivi des délinquants et de former un « groupe d'experts fédéraux et provinciaux » chargé d'établir un tableau des infractions;
- Poursuite du dialogue fédéral-provincial visant à définir et à résoudre les principales difficultés liées à l'intégration de l'information de la justice, y compris la sensibilisation des collectivités fonctionnelles à l'importance de l'échange de l'information, et plus particulièrement les collectivités du milieu correctionnel;
- Mise en œuvre de projets de courte durée visant à déterminer les obstacles systémiques et culturels qui s'opposent à la circulation de l'information et à définir un cadre permettant de bien mesurer le rendement du RCISP.

Sous bien des aspects, on constate aussi de nets progrès dans la conduite et les actions des nombreuses personnes qui ont contribué à l'intégration de l'information de la justice au cours de l'année. Beaucoup d'efforts individuels ont permis de surmonter les obstacles à la collaboration, de poursuivre l'échange des meilleures idées et de seconder l'IIJ.

Aller de l'avant

En 2000-2001, les prochaines étapes consisteront notamment à poursuivre le renouvellement du CIPC. Certains projets de technologie de l'information seront mis sur pied : le Système intégré de rapports d'information de la police, le renouvellement du Système de gestion des détenus et la connectivité des procureurs fédéraux.

Les efforts porteront également sur le développement des normes de données communes et l'interopérabilité au-delà de la collectivité policière, jusqu'aux autres organismes de la justice pénale. On élaborera aussi, en s'appuyant sur les résultats des recherches, une proposition de stratégie fédérale ayant pour objectif d'aplanir les obstacles systémiques, culturels et technologiques qui compromettent la circulation de l'information.

Les activités visant à créer une communauté nationale d'organismes en faveur de l'IIJ, qui ont en commun une vision, des principes et un plan d'action établi, vont se poursuivre, comme le parrainage d'ateliers régionaux et nationaux périodiques en collaboration avec le Centre canadien de la statistique juridique et d'autres organismes fédéraux et provinciaux. On examinera aussi la possibilité de collaborer avec des entreprises du secteur privé qui pourraient s'intéresser à l'IIJ.

En résumé, dans une période relativement courte, on s'est beaucoup rapproché de l'objectif qui consiste à créer une infostructure nationale qui permettra de seconder les activités de la justice pénale. Les gouvernements provinciaux ont aussi réalisé des progrès considérables dans la poursuite de leurs initiatives dans le domaine de l'IIJ JUSTIN en Colombie-Britannique, IJP en Ontario et le *Système intégré d'information de justice* (SIIJ) au Québec sont trois exemples de l'intérêt et de l'attention que l'on porte à l'IIJ dans les diverses régions du Canada.

L'occasion est belle de tirer profit des progrès réalisés en 1999 et l'on reconnaît qu'il faut produire des résultats – des résultats qui démontrent la ferme volonté de mettre en place un système d'intégration de l'information de la justice. Le partenariat et la collaboration, en d'autres termes la synchronisation de l'énergie, voilà la vraie façon d'atteindre cet objectif.

CHAPITRE 1 Contexte – Le Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée (1999-2004)

Le présent chapitre résume en grande partie le contexte présenté antérieurement dans le *Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée (1999-2004)* et constitue la toile de fond de cet exposé des progrès réalisés dans l'exécution du Plan. Ce chapitre décrit les préoccupations croissantes de la population canadienne en matière de sécurité publique, le concept de l'*intégration de l'information de la justice* et son émergence comme force de changement pouvant améliorer la sécurité de la société canadienne.

Le système de justice en question

« À cause de sa complexité, le système de justice pénale, qui se compose de nombreux organismes dont l'activité ne se limite pas nécessairement au palier de gouvernement (fédéral, provincial, territorial ou municipal) dont ils relèvent, a eu ses propres difficultés à surmonter pour la transmission de l'information d'une partie du système à l'autre. »

Le *Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée* est un moyen de répondre positivement aux préoccupations du public reflétées dans une stratégie politique émergente qui veut « rendre les collectivités plus sûres », rendre les services correctionnels plus efficaces et restreindre les activités du crime organisé. Beaucoup de cas hautement médiatisés ont servi à montrer que le manque d'information ou la non-circulation de l'information entre les décideurs du système de justice pénale ont provoqué la méfiance du public envers le système de justice pénale. Par exemple, il y a eu des cas où les délinquants ont évité l'incarcération et ont continué de commettre des crimes graves et avec violence. Peu importe le taux de succès du programme de mise en liberté sous condition, il y a eu aussi des cas où la mise en liberté de certains délinquants a eu des conséquences tragiques. De plus, certaines poursuites ont été rejetées parce que la preuve n'avait pas été entièrement divulguée aux avocats de la défense. Le compte rendu de ces incidents dans les médias n'est certainement pas étranger aux conclusions des sondages qui montrent que le public en général fait de moins en moins confiance aux institutions du système de justice pénale canadien.

Les événements de la dernière année ont donné de nouvelles dimensions aux obstacles grandissants que le gouvernement doit surmonter pour que le système de justice pénale continue d'être efficace. Un certain nombre de crimes et d'incidents terroristes transfrontières à la frontière Canada-États-Unis font ressortir la nécessité d'améliorer la communication d'information entre les responsables des douanes, de l'immigration et de la police. Nous

constatons l'existence de coalitions à l'échelle mondiale de protestataires politiquement actifs qui se servent d'Internet pour organiser et planifier des protestations afin d'exercer une influence lors des rencontres d'organismes internationaux, comme à Vancouver (Coopération économique Asie-Pacifique), à Seattle (Organisation mondiale du commerce) et à Windsor (Organisation des États américains). Ce phénomène qui prend de l'ampleur oblige les organismes d'application de la loi à se préparer à toute éventualité quand la violence doit devenir un instrument de protestation, et ils doivent être en mesure de se préparer en vue de tels événements et de pouvoir y répondre.

Le Plan d'action rappelle que le crime organisé est aussi une menace de plus en plus grande. C'est un mal qui, dans une certaine mesure, a toujours existé. Le problème se présente toutefois sous un jour nouveau, car le crime organisé a pris une envergure mondiale en tirant profit des progrès technologiques et des nouveaux moyens d'interaction de notre société. La technologie moderne permet au crime organisé d'installer un ordinateur n'importe où dans le monde, de s'ingérer dans nos activités légitimes et nos institutions financières et de nous causer du tort. Cette mondialisation du crime organisé, qui échappe à toute contrainte géographique, exige de toute urgence l'adoption de méthodes coordonnées et de mécanismes d'échange de l'information, d'abord par les organismes d'application de la loi canadiens, mais aussi par nos partenaires internationaux.

Les activités du système de justice pénale

Le système de justice pénale doit traiter un nombre considérable d'incidents et d'événements. Chacun de ces événements devient un cas qui doit être géré du début jusqu'à la fin.

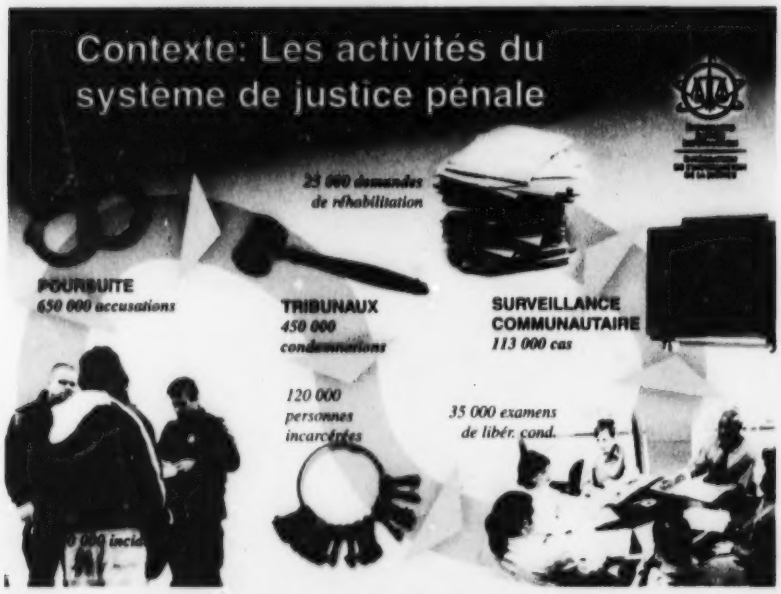

Figure 1 : Aperçu de la charge de travail annuelle du système de justice pénale

La figure 1 illustre l'importance de la charge de travail annuelle du système de justice pénale par secteur et l'ordre dans lequel se déroulent les différentes activités, à partir du coin inférieur gauche. Chaque cas est différent, mais cette représentation simplifiée montre bien le déroulement typique de ces activités.

La perpétration d'une infraction criminelle déclenche une série de processus du système de justice pénale liés les uns aux autres, qui comprennent la dénonciation du crime et l'enquête, le dépôt d'accusations, l'enquête concernant la libération provisoire, les analyses effectuées par la poursuite et la préparation en vue du procès, la communication de la preuve à l'avocat de la défense, le procès, le jugement et la sentence, la gestion du délinquant pendant son incarcération, la libération conditionnelle, la surveillance et la réhabilitation. Chacun de ces processus est lié aux précédents. L'information recueillie au cours d'un de ces processus aura une grande importance plus tard dans le cycle. Cette représentation, qui illustre les liens entre les composantes du système de justice pénale et leur interdépendance, caractérise la chaîne des activités.

Dans les faits, il n'y a pas de cheminement unique et uniformisé au sein du système. Il y a plutôt des centaines de chemins possibles, qui diffèrent en fonction de certains facteurs, comme la gravité de l'infraction.

Dans un monde idéal, l'information devrait circuler d'une manière fluide entre et dans chaque organisme concerné, ayant été saisie seulement une fois, mais étant enrichie au fur et à mesure des processus. Malheureusement, ce n'est pas comme ça que les choses se passent actuellement. Même si souvent les renseignements dont les organismes ont besoin sont en grande partie les mêmes, ceux-ci sont enregistrés à maintes reprises dans le système, d'une manière redondante et non uniformisée. Divers obstacles importants d'ordre technologique et « humain » entravent la libre circulation de l'information entre les organismes du système de justice.

Le partage des compétences, un cadre complexe

À cause de sa complexité, le système de justice pénale, qui se compose de nombreux organismes dont l'activité ne se limite pas nécessairement au palier de gouvernement (fédéral, provincial, territorial ou municipal) dont ils relèvent, a eu ses propres difficultés à surmonter pour la transmission de l'information d'une partie du système à l'autre.

Tous les organismes concernés ont un rôle important à jouer dans l'application d'un ensemble commun de lois pénales, notamment le *Code criminel* et d'autres lois fédérales. Les citoyens s'attendent à ce que ces organismes et leurs membres – policiers, procureurs de la Couronne, tribunaux, avocats et personnel des services correctionnels, de la libération conditionnelle et de la réhabilitation – travaillent tous ensemble, au sein de leur organisme et entre organismes, séparément, mais de façon interdépendante, afin d'être le plus efficaces possible. Tout échec dans l'un ou l'autre des processus du système de justice est considéré dans une large mesure comme un échec du système de justice pénale canadien dans son ensemble.

Il est donc extrêmement important de répondre à ces attentes afin de convaincre de nouveau la population que les institutions du système de justice pénale sont en mesure d'assurer continuellement sa sécurité. Pour y parvenir, surtout si l'on tient compte de la menace croissante que représente le crime organisé et de la nécessité de moderniser le système d'information des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition, les partenaires du système de justice pénale canadien et les organismes d'application de la loi doivent renforcer les liens qui les unissent et en créer de nouveaux.

L'intégration de l'information de la justice

L'intégration de l'information de la justice vise d'abord et avant tout à améliorer la sécurité du public en éliminant ce qui fait obstacle à un échange rapide et efficace de l'information dans l'ensemble du système de justice. Il y a d'importantes distinctions concernant cette définition dans un contexte national. **Il ne s'agit *pas* d'une intégration matérielle des plates-formes des systèmes ni de la restructuration des activités.**

Des organismes de justice pénale qui travaillent ensemble dans le but de répondre aux besoins d'un seul organisme aussi bien qu'aux besoins communs de renseignements qui les amènent à collaborer.

L'*intégration de l'information de la justice* consiste, pour les organismes de justice pénale, à travailler ensemble dans le but de répondre à leurs besoins individuels de renseignements aussi bien qu'aux besoins communs qui les amènent à collaborer. Ces besoins concernent en général des personnes, des événements particuliers et des résultats.

L'intégration de nos systèmes de justice collectifs et l'échange de l'information sont les facteurs essentiels d'une solution efficace. La technologie dans son ensemble est arrivée à maturité. On peut maintenant utiliser les nouvelles technologies de manière à tirer profit des dépenses actuellement engagées dans les infrastructures de la justice pénale. L'Internet (le réseau public), les intranets (les réseaux internes des organismes) et les extranets (les réseaux intranets connectés entre les organismes) permettent de créer une infrastructure d'information d'accès rapide, d'un bon rapport coût-efficacité, une interconnexion pouvant relier entre eux tous les organismes du système de justice pénale.

CHAPITRE 2 Rapport sur l'avancement des travaux et prochaines étapes

Le présent chapitre fait le point sur les mesures stratégiques exposées dans le *Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée 1999-2004*. Ces mesures stratégiques sont réparties en cinq grandes catégories, soit :

- Engagement des autorités
- Partenariats
- Normes et instruments communs
- Technologie
- Communications

Chacune de ces catégories comprend des projets connexes axés chacun sur un objectif particulier. Pour chacun de ces projets, on trouvera un résumé des engagements pris dans le Plan, les progrès réalisés en 1999-2000 et un aperçu des prochaines étapes prévues.

2.1 Engagement des autorités

Cette initiative stratégique reconnaît l'importance primordiale de l'engagement et du leadership des autorités. Elle comporte des stratégies à l'appui de la vision de *l'intégration de l'information de la justice* et des stratégies visant à obtenir la coopération et la collaboration des administrations fédérale, provinciales et territoriales.

Au niveau fédéral, le Comité directeur et un groupe de travail interministériel doivent veiller à l'évolution et à la mise en œuvre permanentes du Plan. Parmi les mesures stratégiques à mettre en place, ils doivent obtenir l'engagement des ministres fédéraux, diriger l'évolution du Plan d'action de l'IIJ et fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre du RCISP.

Le Plan contient des engagements visant une action commune et la collaboration à *l'intégration de l'information de la justice*, par la reconnaissance officielle de l'IIJ comme priorité, vision commune et ensemble de principes. Les mesures particulières consistent à parrainer la participation aux forums FPT et aux groupes de travail relatifs à l'IIJ, et à obtenir des ministres FPT qu'ils s'engagent à soutenir et à encourager l'initiative sur *l'intégration de l'information de la justice*.

Réalisations

- Le Comité directeur a déterminé quels étaient les principaux intervenants, s'est intéressé aux problèmes d'intégration et a pris des dispositions pour obtenir une étroite collaboration.
- Le Comité directeur a inclus dans ses membres des représentants de Citoyenneté et Immigration Canada et de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.
- Le Groupe de travail interministériel a admis parmi ses membres des représentants de l'Association des administrateurs judiciaires du Canada (AAJC).
- Au cours d'un atelier national tenu à Montréal en novembre 1999, il a été question d'une vision nationale de l'IIJ, d'un énoncé d'action commun et de l'organisation d'un forum national sur l'IIJ.
- Le solliciteur général a présenté un exposé sur l'initiative d'intégration de l'information de la justice à ses homologues des provinces et des territoires en décembre dernier, à Vancouver. Une stratégie visant à assurer la poursuite du dialogue sur l'IIJ entre les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux a aussi été élaborée.

Prochaines étapes

- Poursuivre les efforts afin de s'assurer de l'engagement des autorités et de les convaincre d'appuyer l'IIJ et la mise en œuvre du RCISP.
- Examiner les structures FPT actuelles et collaborer avec les provinces et les territoires dans le but de préparer une proposition nationale relative à la structure administrative de l'IIJ.

2.2 Partenariats

Les pouvoirs publics ont reconnu que la coopération, la coordination et la circulation efficace de l'information entre les niveaux de gouvernement sont essentielles à l'établissement et à la mise en œuvre de stratégies fructueuses en matière de sécurité publique. Six éléments ont été définis dans la catégorie des partenariats :

1. Création d'un secrétariat spécialisé pour faciliter, coordonner et appuyer l'initiative fédérale globale de l'IIJ;
2. Mise en œuvre d'une stratégie de rayonnement visant à élargir la participation des responsables fédéraux, provinciaux et territoriaux du système de justice;
3. Création de collectivités fonctionnelles au moyen de mesures stratégiques visant à promouvoir des solutions horizontales communes;
4. Accroître la participation des intervenants aux décisions relatives aux systèmes de justice pénale, pour leur permettre notamment de réexaminer les structures actuelles de gouvernance et du Comité consultatif;
5. Entreprendre des recherches afin d'établir des données de base sur l'état actuel de l'échange de l'information et de définir des normes de mesure du rendement de l'IIJ;
6. Élaboration et promotion de programmes d'apprentissage organisationnels pour tous les organismes chargés de la justice pénale afin de faciliter l'échange de l'information et la collaboration au sein des organismes et gouvernements et entre eux. Le Plan recommande d'examiner les obstacles culturels qui nuisent à l'échange de l'information et de proposer des solutions appropriées qui permettent de définir les leviers culturels nécessaires pour inciter à prendre plus rapidement l'engagement de communiquer l'information essentielle.

Réalisations

- Poursuite de l'analyse du dossier de l'IIJ.
- Coparrainage d'un atelier national sur la gestion et l'échange de l'information qui a réuni des représentants des autorités gouvernementales, qui ont examiné des questions de premier plan en matière d'information de justice et défini des initiatives et des orientations communes en matière d'intégration de l'information de la justice.
- Proposition visant à créer un réseau de champions FPT responsables de l'IIJ.
- Création d'un groupe d'experts FPT afin d'élaborer un tableau d'infraction commun.
- Mise sur pied d'initiatives de création de collectivités fonctionnelles chargées d'examiner divers moyens d'échanger l'information. Le SCC a pris la tête de cette initiative en collaboration avec les hauts responsables des services correctionnels provinciaux et le ministère de la Justice en a

assuré la direction par le biais des directeurs des poursuites pénales.

- Le Comité consultatif du CIPC a été réorganisé de manière à faciliter la participation des intervenants du système de justice pénale, par l'ajout de dix nouveaux membres qui ne font pas partie des services de police.
- Travaux de recherche sur les obstacles systémiques, culturels et techniques qui nuisent à l'échange de l'information.
- Examen des initiatives d'IIJ menées dans d'autres pays, axé sur les mécanismes de mesure du rendement, et, grâce aux connaissances acquises, élaboration d'une proposition de mécanisme de mesure du rendement.

Prochaines étapes

- Faire le suivi et rendre compte des questions de justice pénale ayant une incidence sur le RCISP.
- Trouver de nouvelles formules et de nouveaux mécanismes de financement pour les ateliers continus sur l'IIJ.
- Chercher des moyens de développer de nouvelles collectivités fonctionnelles, y compris dans le domaine de l'application de la loi.
- Trouver des moyens de permettre aux juges et aux administrateurs judiciaires de participer à l'IIJ.
- Élaborer une stratégie concernant le cadre législatif et le cadre de politique nécessaires au RCISP.
- Élaborer une stratégie de gestion du changement de culture.
- Mettre la dernière main au cadre de mesure du rendement de l'IIJ.
- Effectuer une enquête pour établir les critères de base servant à évaluer à quel point les utilisateurs sont satisfaits de la situation actuelle en matière d'échange de l'information.
- Amener les services provinciaux et fédéraux des procureurs de la Couronne à déterminer ensemble les besoins des procureurs en matière d'information.

2.3 Normes et instruments communs

Le Plan d'action a montré que l'absence d'un ensemble commun de normes en matière de données et de technologie constitue un obstacle qui empêche souvent les organismes de se brancher, d'échanger et traiter l'information. Cette initiative stratégique porte sur les mesures à prendre pour définir des normes en matière de

données et des instruments communs, qui permettront d'assurer la qualité et l'uniformité des définitions à mesure que les organismes s'échangeront des données. Un tableau central des infractions sera développé, permettant à tous les responsables de la justice d'en avoir accès, et de déterminer la faisabilité d'un code national d'identification unique des délinquants à des fins de suivi.

Réalisations

Les initiatives suivantes donnent une bonne idée des progrès importants réalisés dans l'adoption de normes pour le système de justice pénale :

- Un secrétariat de normalisation des données du RCISP a été mis sur pied afin de définir des normes de données à l'échelon fédéral et dans la collectivité de la justice pénale.
- Une convention d'attribution de noms de données selon l'ISO 11179 a été établie et on a convenu d'une taxonomie de données en vue de la mise en place d'un dictionnaire principal des données.
- On a publié des normes sur l'échange des données.
- La préparation d'un tableau des infractions s'est poursuivie, notamment par la création d'un groupe d'experts multi-gouvernemental et la conception d'une base de données logique.
- Le CCSJ a effectué des recherches sur les pratiques nationales et internationales en cours concernant le couplage des données.
- Un travail considérable a été effectué en ce qui concerne la l'établissement de l'architecture de l'information pour le système de justice pénale à tous les niveaux.

Prochaines étapes

- Mise en œuvre de projets pilotes d'échange de données.
- Élaboration de la première édition du dictionnaire principal des données du Secrétariat de normalisation des données.
- Création et mise à jour d'un dictionnaire de données interactif du système de justice pénale accessible via Internet.
- Obtention des fonds nécessaires pour lancer un projet pilote de validation de principe du tableau des infractions.
- Établir un secrétariat permanent de normalisation des données.
- Mettre au point un processus de tenue à jour des normes touchant l'échange de données.

2.4 Technologie

Plusieurs projets importants à caractère technologique ont été mis sur pied afin d'attaquer de front les problèmes soulevés dans le Plan d'action à propos du type de connectivité technologique nécessaire pour assurer l'échange d'information de la manière prévue par l'IIJ. Le *Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée* souligne l'urgence de créer de puissants instruments de gestion des cas afin de fournir aux organismes fédéraux responsables de la police, des poursuites, des services correctionnels, de la libération conditionnelle et de la réhabilitation une solution de rechange aux capacités très limitées de collecte et d'échange de renseignements. Le *Plan d'action* souligne aussi l'urgence de résoudre les problèmes croissants que provoquent l'obsolescence ou la « rouille » des principaux systèmes fédéraux et nationaux, comme le Centre d'information de la police canadienne (CIPC).

2.4.1 Renouvellement du CIPC

Le renouvellement du CIPC est la première étape cruciale de l'engagement visant à coupler les données sur la justice pénale. Le renouvellement du CIPC comprend quatre projets, qui se dérouleront par étapes, de 1999 à 2003.

Les projets 1 et 2 sont axés sur la réduction des risques et sur les nouvelles technologies pour stabiliser la fonctionnalité actuelle du CIPC. L'objectif du projet 3, le renouvellement du CIPC, consiste à établir un index national sur la justice pénale reliant les organismes de la justice pénale et les sources d'information. Cet index utilisera les technologies modernes de traitement des messages et une plate-forme sûre et robuste. Le CIPC renouvelé constituera l'assise du RCISP et remplacera sous une forme augmentée le CIPC actuel. Le projet 4 aura pour objectif d'élargir l'éventail des sources de renseignements des utilisateurs.

Réalisations

Les projets en cours sont axés sur la réduction des risques et sur les nouvelles technologies pour stabiliser la fonctionnalité actuelle du CIPC. Six des treize initiatives du projet 1 sont maintenant terminées. Les autres le seront au plus tard en juin 2001.

Prochaines étapes

- Élaborer une stratégie visant à réorganiser la fonctionnalité actuelle du CIPC au moyen d'une base de données relationnelles (logiciel récent de gestion de base de données), à l'automne 2000.
- Achever l'établissement des prévisions des coûts et les plans du projet 2 pour une présentation de l'approbation définitive du projet au Conseil du trésor, à l'automne 2000.

2.4.2 Système intégré de rapports d'information de la police (SIRIP)

Le SIRIP est considéré comme une suite d'applications fondées sur les mêmes données et normes architecturales. L'entrée des données ponctuelles et la réutilisation des données deviendront une réalité. Le projet SIRIP aidera la GRC à accomplir plus efficacement sa mission. Ce projet aidera directement les agents de police dans leurs réponses aux demandes d'intervention, leurs enquêtes sur les incidents, le traitement des individus et la préparation des renseignements nécessaires à la GRC, à la poursuite, aux tribunaux, au service de la réhabilitation et aux organismes externes. Le SIRIP est un instrument d'amélioration du rendement qui illustre bien la tendance vers un *environnement d'intégration de l'information de la justice*.

Réalisations

- Approbation de l'arrêté de projet par toutes les parties concernées.
- Création d'une équipe de gestion de projet du SIRIP, incluant un nouveau chef de projet et un gestionnaire de projet.

Prochaines étapes

- Mettre au point les exigences relatives aux utilisateurs et aux fonctions.
- Effectuer une analyse des solutions possibles d'ici à l'automne 2000.
- Publication en septembre 2000 de la demande de proposition pour trouver un fournisseur d'application.
- Marché avec un fournisseur d'application d'ici avril 2001.
- Version 1 prête en décembre 2001.

2.4.3 Renouvellement du Système de gestion des détenus

L'objectif poursuivi est double, soit d'abord de moderniser le système et en faire un instrument plus efficace de réinsertion sociale et de gestion des cas pour appuyer les activités du SCC et le processus décisionnel de la CNLC, et aussi de faciliter l'échange de renseignements entre les partenaires du système de justice pénale. Les avantages prévus sont les suivants :

- Assurer le soutien nécessaire à l'amélioration de l'échange de renseignements;
- Améliorer la fiabilité et l'accessibilité (ou la disponibilité) des renseignements nécessaires à la gestion des délinquants;
- Débarrasser le système des chevauchements et des éléments inefficaces;
- Accroître la productivité en éliminant ou en simplifiant les tâches manuelles;
- Faciliter et généraliser l'accès aux données nécessaires aux décisions;
- Réduire la paperasserie.

L'engagement vise à remplacer la technologie désuète et à améliorer l'échange de renseignements conformément aux principes de l'IIJ de manière à faire du SGD une composante de l'IIJ. Des mesures seront prises pour que la réalisation tienne compte du renouvellement du CIPC, afin de ne pas interrompre l'échange de renseignements. Le système permettra la libre circulation multifonctionnelle des renseignements entre les partenaires de la justice pénale.

Réalisations

- Les parrains du projet sont désignés et la structure de l'autorité est en place.
- Le gestionnaire du projet a été désigné.
- Une première analyse du dossier, incluant une évaluation détaillée du coût des options, a été effectuée.

Prochaines étapes

- Présentation au Conseil du Trésor à l'automne 2000.
- Formation d'une équipe de projet et mise en œuvre du projet, qui devrait être terminée en 2003-2004.

2.4.4 Connectivité des procureurs fédéraux

L'objectif est d'accroître l'efficacité des procureurs fédéraux en permettant un accès en ligne aux rapports de police et autres pour faciliter l'analyse au moment opportun des éléments de preuve, des cautionnements et des recommandations en matière de détermination de la peine et des réponses efficaces aux exigences sur la divulgation. On pourra y arriver au moyen de l'établissement de normes touchant le contenu et l'organisation d'un dossier électronique de la Couronne, ainsi d'une méthode sûre d'accès.

L'engagement consiste à mettre au point, gérer et exploiter une connexion, à l'usage des procureurs, aux systèmes des organismes d'enquête qui créent un dossier électronique de la Couronne, et fournir aux procureurs fédéraux une connexion à ces systèmes.

Prochaines étapes

- Soumettre la présentation au Conseil du Trésor à l'automne 2000.
- Former une équipe de projet et mettre en œuvre le projet.
- Mettre à l'essai la connectivité des dossiers électroniques de la Couronne aux systèmes actuellement utilisés par les organismes d'enquête.

2.4.5 Système de traitement des demandes de réhabilitation (STDR)

L'objectif du projet de Système de traitement des demandes de réhabilitation (STDR) consiste à créer un système adapté aux besoins et entièrement intégré, destiné à traiter les demandes de réhabilitation et les processus de décision. Ce système assurera le bon déroulement de toutes les activités et la gestion des nombreux documents du processus de demande de réhabilitation.

Le STDR améliorera le délai de traitement des demandes de réhabilitation grâce à l'automatisation d'une partie du processus. La fonctionnalité du déroulement des activités permettra de suivre les demandes pendant toute la durée de leur traitement. Les recherches par les services de police seront aussi possibles grâce à des interfaces électroniques critiques avec les bases de données du CIPC et toutes autres bases de données pertinentes. L'évaluation des demandes se fera électroniquement, au moyen d'un module comprenant des règles et un modèle de reconnaissance, qui examinera les caractéristiques de chaque demande et aidera à faire une recommandation.

Réalisations

- Sélection d'un fournisseur et mise en route du projet à l'automne 1999.
- Analyse, conception et élaboration de l'application du STDR terminées.

Prochaines étapes

- Achever l'intégration des interfaces du CIPC et autres interfaces.
- Convertir les fichiers existants.
- Rendre le système opérationnel en juillet 2000.

2.4.6 Système intégré d'exécution des douanes

Le Système intégré d'exécution des douanes (SIED) fait partie intégrante de la stratégie de gestion des risques de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). Ce système, qui a été conçu par étapes, servira de dépôt central où seront conservées toutes les données des rapports des douanes. Le SIED contient aussi des liens avec le CIPC et d'autres organismes internationaux d'application de la loi. Ce système constitue une source centralisée, homogène et accessible en temps réel des renseignements douaniers, et il permet de diffuser rapidement de l'information et de prévenir les risques à la frontière. Le SIED est une nouvelle initiative qui ne faisait pas partie à l'origine du *Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée*.

Réalisations

- Préparation et mise en œuvre de la fonction de base du SIED.

Prochaines étapes

- Poursuivre et terminer la mise en œuvre des autres fonctions du SIED, y compris le Système de gestion du renseignement (SGR).
- Désigner des membres additionnels de l'ADRC qui feront partie du Groupe de travail interministériel.
- Évaluer le potentiel des autres systèmes de l'ADRC susceptibles d'être reliés avec profit à l'initiative de l'IIJ et les classer en ordre de priorité.
- Élaboration par l'ADRC d'une stratégie ministérielle d'échange de renseignements dans le cadre de l'initiative de l'IIJ.

2.4.7 Système global de gestion des cas

Le Système global de gestion des cas (SGGC), au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (CIC) doit remplacer 14 systèmes de gestion des cas disparates et désuets par un seul système moderne et intégré accessible en direct. Ce système devrait notamment avoir l'avantage d'accroître l'efficacité et l'intégrité des programmes et les rendre plus économiques. Il améliorera aussi la qualité du service à la clientèle et devrait permettre de réduire considérablement les coûts.

Le SGGC est une nouvelle initiative qui ne faisait pas partie à l'origine du *Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée*.

Réalisations

- Le Comité directeur de CIC a approuvé huit produits du SGGC.
- L'analyse du dossier a été effectuée.

Prochaines étapes

- Faire approuver l'analyse du dossier par le Comité directeur.
- Préparer des plans et devis détaillés.

2.5 Communications

Pour assurer le soutien général et le succès ultime de l'initiative, il sera essentiel de maintenir des communications efficaces tout au long de la mise sur pied du RCISP. Ce projet a pour but d'élaborer un plan de communication visant à mieux faire connaître au public les mesures adoptées par le gouvernement fédéral dans le cadre de cette initiative et d'expliquer celle-ci aux intervenants du système de justice.

Les engagements comportent la création et la mise à jour d'un site Web sur l'intégration de l'information de la justice qui permettra d'attirer l'attention de toute la population sur les enjeux et les solutions. Du matériel d'information à l'appui, des publications, des trousses et de la documentation seront préparés et diffusés.

Réalisations

- Publication du *Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée 1999-2004*.
- Élaboration d'un plan de communication stratégique.

- Préparation et diffusion de documents de communication à l'appui, p. ex. des brochures sur l'IIJ.
- Conception d'un site Internet sur l'IIJ.
- Création de groupes de travail interministériels composés de conseillers en communications spécialistes de l'IIJ.

Prochaines étapes

- Faire approuver le Plan de communication.
- Mettre en œuvre le Plan de communication.
- Concevoir et mettre en oeuvre un site Internet sur l'IIJ.

CHAPITRE 3 ALLER DE L'AVANT

Il est souvent sage de tirer des leçons de l'expérience passée, qui peuvent nous aider à aller de l'avant. Voici quelques-unes des leçons que nous avons apprises au cours de l'année écoulée :

- Le concept de l'IIJ est « facile à vendre » – les gens comprennent immédiatement de quoi il s'agit et sont conscients de l'urgence d'agir;
- L'engagement des autorités est essentiel – c'est peut-être un truisme, mais il s'applique parfaitement à ce défi complexe;
- La technologie n'est qu'un moyen – le changement de culture est primordial, et c'est la confiance qui provoquera ce changement;
- Il n'y a pas de solution miracle – le succès repose sur un engagement et un investissement soutenus et durables.

Le présent rapport d'étape a pour but d'aider le gouvernement fédéral à aller de l'avant. Le *Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée* est un document évolutif à utiliser pour promouvoir la coopération et la collaboration internes et externes. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour concrétiser la vision de l'*intégration de l'information de la justice*. Ceux et celles qui veulent apporter leur contribution peuvent prendre les moyens suivants :

- Exprimer leur avis sur ce qu'il faudrait faire de plus pour faire avancer le dossier de l'IIJ – toutes les suggestions sont bienvenues;
- Participer au dialogue sur l'IIJ – faites en sorte que le personnel de votre organisme soit informé sur les projets et les initiatives concernant l'*intégration de l'information de la justice* et soit disposé à y participer;
- Faire connaître l'IIJ au sein de votre organisme;
- Examiner des moyens d'améliorer et de perfectionner les systèmes afin de faciliter la liaison avec le Réseau canadien d'information pour la sécurité publique.

Des progrès importants ont été réalisés au cours de la première année du Plan d'action concernant l'information de la justice intégrée. On reconnaît de plus en plus que notre collectivité pourra faire un travail plus efficace si les voies de communication sont plus ouvertes et si nous voulons collaborer. Il reste beaucoup de travail à faire, et même si nos attentes doivent tenir compte des leçons apprises par les autres, le Comité directeur est convaincu que nous continuerons de faire des progrès au cours de la prochaine année.

Glossaire

* **indique** un système ou un réseau de TI

	ACCP	Association canadienne des chefs de police
*	ADRC	Agence des douanes et du revenu du Canada
*	BDEG	Banques de données sur les empreintes génétiques
	CCSJ	Centre canadien de la statistique juridique
	CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
*	CIPC	Centre d'information de la police canadienne
	CNLC	Commission nationale des libérations conditionnelles
	CNM	Comité national mixte des hauts représentants officiels de la justice pénale
	FPT	Fédéral-provincial-territorial
	GRC	Gendarmerie royale du Canada
	ICP	Infrastructure à clés publiques
	IIJ	Intégration de l'information de la justice
	MDJ	Ministère de la Justice
	PG	Procureur général
*	RCISP	Réseau canadien d'information pour la sécurité publique
*	SALCV	Système d'analyse des liens entre les crimes de violence
*	SASLIP	Système automatisé de surveillance à la ligne d'inspection primaire (Revenu Canada)
	SCC	Service correctionnel du Canada
*	SCEAF	Système canadien d'enregistrement des armes à feu
*	SGRSD	Système de gestion de la réinsertion sociale des délinquants
*	SID	Système informatisé de dactyloscopie
*	SIED	Système intégré d'exécution des douanes (Revenu Canada)
*	SIRIP	Système intégré de rapports d'information de la police
	SJP	Système de justice pénale
*	SRAO	Système de réhabilitation assisté par ordinateur
*	SRRJ	Système de récupération de renseignements judiciaires
*	SSOBL	Système de soutien aux opérations des bureaux locaux (Citoyenneté et Immigration)
*	STDR	Système de traitement des demandes de réhabilitation

Annexe A

Membres du Comité directeur de l'intégration de l'information de la justice

M^me^ Nicole Jauvin (présidente)
Sous-solliciteur général du Canada

M^me^ Janice Cochrane,
Sous-ministre de Citoyenneté et Immigration Canada

M. Willie Gibbs
Président de la Commission nationale des libérations conditionnelles

M. Ole Ingstrup
Commissaire du Service correctionnel du Canada

M. Scott Murray
Directeur exécutif du Centre canadien de la statistique juridique

M^me^ Linda Lizotte-MacPherson
Dirigeante principale de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor

M. J.P.R. Murray
Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada

M. Morris Rosenberg
Sous-ministre de la Justice et sous-procureur général du Canada

M. Rob Wright
Commissaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada

M. Richard Fadden
Secrétaire adjoint du Secteur des opérations gouvernementales,
Secrétariat du Conseil du Trésor

Annexe B

Membres du Groupe de travail interministériel sur l'intégration de l'information de la justice

Membres du Groupe de travail

Greg Wright, Solliciteur général Canada (président)
Bruno Kierczak, Service correctionnel du Canada
Marc Séguin, Commission nationale des libérations conditionnelles
Steve Connolly, GRC
Simon Labrie, ministère de la Justice
Greg Clarke, Centre canadien de la statistique juridique
Havelin Anand, Secrétariat du Conseil du Trésor
Lee Beatty, Secrétariat du Conseil du Trésor
Augustine Stibernik, Citoyenneté et Immigration Canada
Mark Connolly, Agence des douanes et du revenu du Canada
Marvin Bruce, Association des administrateurs judiciaires du Canada
André Gareau, magistrature fédérale

Autres participants

Jane Karhi, Solliciteur général Canada
Pierre Labelle, Solliciteur général Canada
Gerry Leger, Solliciteur général Canada
Julie Lovely, Solliciteur général Canada
Gisèle Parent, Solliciteur général Canada
Jim Poupore, Solliciteur général Canada
Mélissa Roy, Solliciteur général Canada
Eleanor Willing, Solliciteur général Canada

Fermo Stefanelli, Agence des douanes et du revenu du Canada

Phil Chitty, Service correctionnel du Canada
Brendan Devine, Service correctionnel du Canada
Brian Eardley, Service correctionnel du Canada
Dick Johnston, Service correctionnel du Canada
Jeffrey Jones, Service correctionnel du Canada
Gerry MacDonald, Service correctionnel du Canada
Doug McMillan, Service correctionnel du Canada
Guylaine Montplaisir, Service correctionnel du Canada

Ghislaine Charlebois, Commission nationale des libérations conditionnelles
Pierre Couturier, Commission nationale des libérations conditionnelles
Greg Edwards, Commission nationale des libérations conditionnelles
Gerry Lewis, Commission nationale des libérations conditionnelles
Chris Trowbridge, Commission nationale des libérations conditionnelles
Don Tully, Commission nationale des libérations conditionnelles
John Vandoremalen, Commission nationale des libérations conditionnelles

Gavin Bérubé, GRC
Mike Carroll, GRC
Colin Cassie, GRC
Gil Charles, GRC
Kerry Coulter, GRC
Jim Cousins, GRC
Robert Goulet, GRC
Maria Holtzman, GRC
Bob Howe, GRC
John L'Abbé, GRC
René Labonté, GRC
Bruno Langlois, GRC
Pierre Lemieux, GRC
Scott Milton, GRC
Jean Montplaisir, GRC
Kirk Myelde, GRC
Malcolm Norman, GRC
Raymond Ouellet, GRC
Don Watson, GRC

Brad Allison, ministère de la Justice
Daniel Bellemare, ministère de la Justice
Peg Duncan, ministère de la Justice
Kim Mathews, ministère de la Justice
Croft Michaelson, ministère de la Justice
Murray Soicher, ministère de la Justice

Rick Beattie, Centre canadien de la statistique juridique
Greg Clarke, Centre canadien de la statistique juridique
Michael Martin, Centre canadien de la statistique juridique
Robert St-Laurent, Centre canadien de la statistique juridique

Nick Falcon, Secrétariat du Conseil du Trésor
Joel Oliver, Secrétariat du Conseil du Trésor